



Monsieur Édouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Paris, le 28 juin 2018

Monsieur le Premier Ministre,

Nous souhaitons, par la présente, appeler votre attention sur les inquiétudes soulevées par la filière viticole. En effet, après que le Président de la République ait indiqué qu'il souhaitait co-construire, avec les professionnels du vin, un plan de lutte contre l'abus d'alcool visant les consommations excessives et donnant la priorité à la prévention, ces derniers ont élaboré une contribution au plan national de prévention, avec des mesures fortes et engageantes pour leur secteur.

YVES

DÉTRAIGNE

--

Or, lors d'une réunion de travail en date du 20 juin, les services des ministères de la Santé et de l'Agriculture et de la Mission d'information et de lutte contre les conduites addictives (MILDECA) ont, semble-t-il, rejeté sans véritable concertation.

FRANÇOISE

Ils ont, de plus, précisé, les orientations du prochain Plan "Addiction" de la MILDECA : augmentation de la taille du pictogramme "femme enceinte" sur les unités de conditionnement, négation de l'existence d'une consommation modérée et responsable, modification de la Loi Evin ou encore hausse de la fiscalité.

FÉRAT

Alors que les professionnels du secteur vitivinicole sont des acteurs responsables qui ont toujours œuvré en faveur d'une politique de consommation modérée, ils ne peuvent pas comprendre ce type d'approche qui ne répond ni à la réalité du terrain, ni aux enjeux collectifs.

--

RENE-PAUL

Devons-nous rappeler que le vin est un élément rayonnant de l'identité de la France et de ses régions ? Qu'il est une part importante de notre économie : en 2016, son chiffre d'affaires à l'export atteignait 10,5 milliards d'euros, ce qui faisait d'elle le deuxième poste excédentaire de la balance commerciale française ? Qu'il est le témoin de siècles de savoir-faire ?

SAVARY

En février dernier, dans l'hémicycle du Sénat, en réponse à la sénatrice Delattre, nous vous entendions prononcer un vibrant "J'aime le vin!". En juin, nous sommes, aux côtés des professionnels, inquiets du double discours tenu par le gouvernement.

--

SÉNATEURS

Nous vous demandons donc de faire cohabiter les exigences en matière de santé publique – que personne ne remet en cause – avec la reconnaissance de la spécificité des produits vinicoles et l'identité d'une filière historique de qualité.

DE LA MARNE

Certains de votre intérêt, nous vous prions d'agréer, monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Yves DÉTRAIGNE

Françoise FÉRAT

René-Paul SAVARY